

Suite à la recommandation faite par le comité Parité – Egalité qu’Inria soit signataire de la Convention d’engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe proposée par le Haut Conseil à l’Egalité entre les femmes et les hommes (HCEfh), le comité Parité-Egalité et la ligne métier Communication et Médiation d’Inria préconisent de suivre ces règles générales pour la production de contenus.

1. L’écriture inclusive

L’écriture inclusive préconisée dans le [guide pratique du HCEfh](#) consiste à ajouter la terminaison féminine après un « . »

L’écriture inclusive doit absolument être utilisée :

- 1) lorsque le féminin ne diffère du masculin que par une seule lettre :
Ex. : un.e étudiant.e, un.e postdoctorant.e, un.e professeur.e
- 2) lorsque le nom de métier est **épiciène** (identique au féminin et au masculin, ex : scientifique), pour l’accord des déterminants et des adjectifs qui s’y rapportent :
Ex. : un.e excellent.e **scientifique**

2. Autres cas

Pour tous les cas dans lesquels il n’est pas possible d’utiliser l’écriture inclusive ;

Systématiser l’utilisation du féminin

chef → cheffe	développeur → développeuse	inventeur → inventrice
chercheur → chercheuse	directeur → directrice	programmeur → programmeuse
concepteur → conceptrice	évaluateur → évaluatrice	rapporteur → rapporteuse
coordinateur → coordinatrice	examineur → examinatrice	

Citer les substantifs par ordre alphabétique

Exemples : Les chercheuRs et les chercheuSes / Les Femmes et les Hommes / CeLles et ceUx qui...

3. Suggestions

Préférer l’usage du mot « humain » à l’usage du mot « Homme » : interface humain-ordinateur, droits humains.

Ne pas systématiquement utiliser le genre consacré par l’usage pour les noms de métier traditionnellement associés soit aux femmes soit aux hommes. Privilégier une formule inclusive ou alternative : assistante d’équipe de recherche → assistant.e d’équipe de recherche ; ingénieur de recherche → ingénieur.e de recherche.

Termes génériques

- « les chercheurs et les chercheuses Inria » → « les personnels scientifiques Inria »
- « les professeurs et les professeuses » → « les universitaires » ou professeur.e.s
- Les responsables d’équipes, l’encadrement, le monde de la recherche...

Consultez les ressources sur le [site Parité-Egalité Inria](#)

Contact : marie-laetitia.gambie@inria.fr